

# **Fonds de garantie relatif aux actions extérieures: montant objectif**

1998/0117(CNS) - 06/05/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. John TOMLINSON (PSE, RU) sur le Fonds de garantie relatif aux actions extérieures, le Parlement européen approuve la proposition de la Commission sous la forme qui a fait l'objet d'un accord politique au Conseil et qui tient compte des amendements approuvés par le Parlement le 19 novembre 1998 (en particulier meilleure information du Parlement sur le fonctionnement du Fonds).